

M. HENRI MENIER ET L'ILE D'ANTICOSTI

Nos lecteurs savent déjà que M. Menier un riche industriel français doublé d'un philanthrope et d'un économiste a acheté l'île d'Anticosti qu'il veut coloniser. M. Henri Menier est le fabricant plusieurs fois millionnaires du chocolat qui porte son nom et qui est si justement réputé dans le monde entier.

L'île d'Anticosti, aujourd'hui déserte, va devenir, grâce à ce millionnaire intelligent et *pushing*, une terre habitable et habitée. Habitable, elle l'est déjà, si on ne veut tenir compte que de la qualité du sol qui, au dire d'explorateurs, est aussi fertile que nos meilleures plaines; mais, elle ne l'est guère, si on considère le peu de ressources qu'elle offre en ce moment, avant l'arrivée des colons, du matériel et des objets de consommation dont ils auront besoin pendant un certain temps.

Habitable, elle va l'être, car le *Savoy* vient de charger au Havre et doit être en route actuellement avec une cargaison complète de tout ce qui est nécessaire, dit le *Figaro*, pour rendre habitable, suivant le confort moderne, un coin de terre isolé où ne fréquentèrent jamais que quelques pêcheurs canadiens.

Il y a là, à l'embouchure du St-Laurent, 3,845 milles carrés de terres et de forêts qui n'attendent que des bras pour être mis en valeur. Pour se faire une idée de ce que pourra être un jour l'île d'Anticosti, du nombre d'habitants qu'elle pourra nourrir, nous n'avons qu'à nous rappeler la Belgique qui, avec une étendue à peu près exactement triple de celle d'Anticosti, nourrit une population de près de sept millions d'âmes.

M. Menier veut des colons pour son île, mais il prétend les choisir et n'avoir sur son domaine que des hommes vraiment utiles et d'une moralité éprouvée. Pas d'ivrognes, et il a raison; il faudra, pour pouvoir habiter Anticosti s'engager à ne pas consommer d'alcool et aussi à ne pas chasser.

Cette interdiction de la chasse n'est pas une simple fantaisie de millionnaire qui veut se réserver un droit à l'exemple des seigneurs d'autrefois, mais une mesure sage qui découle du plan de colonisation et de production qu'il a adopté pour son île. On y fera, en effet, l'élevage des animaux à fourrures et, la chasse permise, ce serait la ruine des espérances de M. Menier sous ce rapport.

Les Français ont, les premiers, colonisé le Canada et c'est encore un Français qui va apporter le progrès et la colonisation dans un coin abandonné de notre Canada, de notre province.

Nous souhaitons à M. Menier de voir ses efforts couronnés d'un plein succès; on ne pouvait risquer plus intelligemment quelques millions; les millions comptent peu pour M. Menier.

En veut-on une preuve qui fera connaître l'homme sous son vrai jour? On nous racontait dernièrement que, l'an dernier, M. Menier avait acheté tout le cacao qu'il avait pu se procurer, sans doute pour donner un emploi à une grande partie de ses capitaux improductifs. Un Américain ou un Anglais en fait autant pour le poivre, le caoutchouc etc... chaque fois qu'il en a l'occasion, mais M. Menier a fait ce que n'aurait fait ni un Anglais ni un Américain, il a réuni les fabricants de chocolats et leur a tenu à peu près ce langage: "Vous n'avez pas de cacao à mettre en œuvre, mon but n'est pas de vous couper les vivres, ni d'empêcher vos manufactures de travailler, ni vos ouvriers de gagner leur vie, je vous céderai la quantité de cacao qui vous est nécessaire pour votre production." Et M. Menier fit comme il le dit, sans prélever de profit sur son opération. Seul, il pouvait s'offrir le luxe d'être le courtier sans commission de ses confrères les chocolatiers.

Pour en revenir à l'île d'Anticosti, on érige actuellement des maisons et une église, déjà le représentant de M. Menier s'y trouve installé avec sa famille.

C'est une chose unique dans l'histoire; un homme par ses seules ressources et de sa propre initiative peuplant et colonisant tout un territoire.

CINQUANTENAIRE DE LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

Le cinquantième anniversaire de la fondation de cette Banque tombe dans le cours du présent mois. Le 28 mai 1846 les premiers directeurs de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, (alors au nombre de 15), publièrent leur proclamation, pour annoncer au public l'établissement de cette institution, en faire bien comprendre le but et les avantages pour les classes industrielles, leur offrant un moyen sûr de rendre productives les plus petites économies.

Grâce à la divine Providence et aux sages mesures de nos fondateurs, nous

pouvons avec raison nous féliciter des succès constants qui ont élevé cette Banque à sa position actuelle, justifiant parfaitement les prévisions de ces hommes clairvoyants, et animés d'intentions remarquablement patriotiques.

Le premier rapport des directeurs, fin de la première année, accusait un montant de dépôts de \$250,702. Le montant des dépôts de la dernière année, entré dans le rapport de ce jour, est de plus de neuf millions de dollars.

Ce fait établit parfaitement le degré de confiance du public dans la solidité de cette Banque. On n'a pas manqué de comprendre que les dépôts sont amplement garantis par un actif de premier ordre, montrant un surplus de près d'un million et demi de dollars sur le montant dû aux déposants, et de plus, par la responsabilité additionnelle des actionnaires pour le montant de \$1,400,000. On sait également que les déposants ont le premier droit sur les valeurs de la Banque.

L'augmentation notée plus haut ne peut être totalement attribuable à un accroissement proportionnel de la population, puisque la population de notre ville ne s'est guère plus que quintuplée durant ces cinquante ans, tandis que la somme des dépôts d'aujourd'hui est plus de 37 fois ce qu'elle était en 1847.

Nous avons, dans la comparaison de ces deux chiffres, une preuve évidente que l'œuvre de la Banque d'Epargne a produit son plein effet; qu'elle a réellement inspiré dans le peuple l'esprit d'économie, et a contribué, par ce fait même, au progrès de l'aisance et de la fortune, résultant des capitaux de l'épargne.

Il est satisfaisant de pouvoir proclamer ce fait à sa louange, au jour de ses noces d'or.

C'est une coïncidence assez remarquable pour être notée ici, que le dernier survivant de ces fondateurs, l'honorable Edward Murphy, soit décédé si près de la fin de ce demi-siècle, brisant ainsi le dernier chaînon qui nous liait à cette phalange d'hommes distingués qui furent les pères de notre belle et bonne institution.

Nos lecteurs trouveront dans une autre partie du journal le rapport complet des opérations de la Banque pour l'année 1895-96.

Nous en recommandons la lecture à tous nos abonnés.

L'ETENDUE DES FORETS EN EUROPE

Suivant les relevés les plus récents, l'étendue totale des forêts en Europe peut être estimée à environ 288,575,190 hectares, soit 30.26 de la superficie de cette partie du monde.

Aux premiers rangs figurent

	hectares.	
La Russie.....	199,280,000	soit 37.15 o/o
La Suède.....	17,792,000	" 49.65 "
L'Allemagne.....	13,747,000	" 25.71 "
L'Autriche.....	9,668,940	" 32.58 "
La France.....	9,362,861	" 17.92 "
La Norvège.....	7,715,450	" 24.53 "
La Hongrie.....	7,511,108	" 23.52 "
L'Espagne.....	6,541,975	" 13.03 "
La Grande Bretagne.....	1,078,000	" 4.00 "
Le Portugal.....	465,536	" 5.26 "

Puis viennent ensuite, l'Italie, la Suisse, la Belgique et la Grèce. Le